École Saint-Rémi
16, rue Neveu
Beaconsfield (Québec), H9W 5B4
Téléphone : 514-855-4206

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Planification annuelle 2022-2023

2e année du primaire

À l'intention des parents

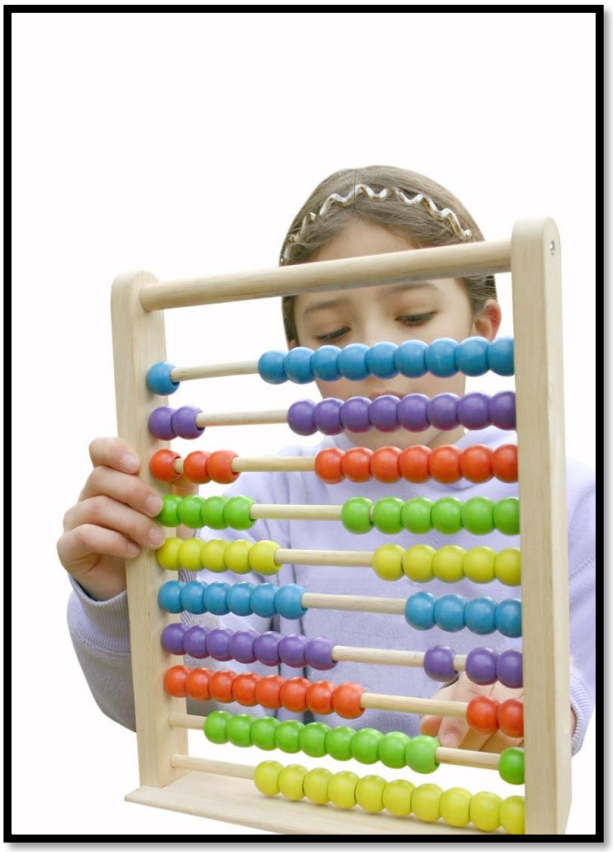

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Saint-Rémi. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.
Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation[1].

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication avant le 14 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera envoyé par courrier électronique au plus tard le 17 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 4 novembre.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera envoyé par courrier électronique au plus tard le 23 mars. Ce bulletin couvrira la période du 7 novembre au 10 février.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera envoyé par courriel et une copie papier sera acheminée à la maison par votre enfant au plus tard le 10 juillet. Ce bulletin couvrira la période du 13 février au 22 juin.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Nancy Bourgeois
Directrice

[1] http://www.mels.gouv.qc.ca/

Titulaires de 2e année

201 : Annie Bourner
202 : Gabriela-Madalina Neniu
203 : Annie Bourassa
204 : Marianne Hanna

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	**Mathématique**	**Univers social**	**Science et technologie**	**Éthique et culture religieuse**
Ma petite grammaire Fiches reproductibles Carnet de lecture Ateliers – 5 au quotidien Cahier des sons et des syllabes Cahier de lecture Superhéros de l'orthographe	1-2-3 avec Nougat 2e A et B Matériel varié de manipulation Fiches reproductibles Ateliers – 3 au quotidien	Fiches reproductibles	Fiches reproductibles Matériel d'exploration	Fiches reproductibles Vers le Pacifique

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

Enseignement explicite de la lecture Enseignement explicite des notions de grammaire Fiches de sons Ateliers variés Jeux structurés Théâtre de lecteur	Approche par problèmes, plusieurs ateliers de manipulation, travaux d'équipe et individuels activités de calcul mental et exercices d'approfondissement. Situation complexe d'apprentissage et d'évaluation	Approche à partir du calendrier annuel et des saisons. Discussions Activités d'observation et de découvertes	Hypothèse et expérimentation Activités d'observation et de découvertes	Planification par module à l'aide du matériel pédagogique. Discussion de groupe. Participation de l'élève

Devoirs et leçons

La planification des devoirs et leçons se retrouve dans le plan de travail.
L'enfant devrait consacrer en moyenne 30 minutes dans ses devoirs et leçons au quotidien.

Français, 2e année

Compétences développées par l'élève

Lire (50 %)	L'élève identifie des sons complexes. Il améliore sa rapidité de lecture, en utilisant différentes stratégies. Il comprend de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur le texte et sur les illustrations. Il peut extraire des informations d'un texte, il le fait plus souvent à l'oral et parfois, il le fait à l'écrit. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Écrire (30 %)	L'élève produit de courts textes liés au sujet demandé. Il construit des phrases simples, bien structurées et délimitées par la majuscule et le point. Il laisse peu d'erreurs dans les mots plus fréquemment utilisés et étudiés en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour les autres. Il effectue l'accord du nom avec son déterminant dans le groupe du nom. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Communiquer (20 %)	L'élève échange, en groupe, sur une variété de sujets à sa portée en respectant les règles de communication établies. Il s'exprime de façon compréhensible et devient de plus en plus autonome.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) du 29 août au 4 novembre		**2e étape (20 %) du 7 novembre au 10 février**		**3e étape (60 %) du 13 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS[2]**	**Résultat inscrit au bulletin**
En lecture : Fluidité du texte lu à voix haute Réaction au texte lu ou entendu sous forme de discussion Repérage d'informations (à l'oral à l'écrit)	**Oui**	**En lecture :** Fluidité du texte lu à voix haute Réaction au texte lu ou entendu sous forme de discussions et parfois à l'écrit Repérage d'informations (à l'oral à l'écrit)	**Oui**	**En lecture :** Fluidité du texte lu à voix haute Réaction au texte lu ou entendu à l'écrit Repérage d'informations (à l'oral à l'écrit)	**Non**	**Oui**
En écriture : Situations d'écriture variées Dictées des mots étudiés Notions de grammaire enseignées	**Oui**	**En écriture :** Situations d'écriture variées Dictées des mots étudiés Notions de grammaire enseignées	**Oui**	**En écriture :** Situations d'écriture variées Dictées des mots étudiés Notions de grammaire enseignées Situation d'apprentissage et d'évaluation	**Non**	**Oui**
En communication orale : Observations de l'élève lors de différentes situations de communication orale dans différents contextes.	**Non**	**En communication orale :** Observations de l'élève lors de différentes situations de communication orale dans différents contextes.	**Oui**	**En communication orale :** Observations de l'élève lors de différentes situations de communication orale dans différents contextes.	**Non**	**Oui**

[2] MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
CS : commission scolaire

Mathématique, 2e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (20 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En deuxième année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. **Note** : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. **Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.**

***** Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser pour développer les compétences sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.
Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.
Mesure : Estimation et mesure de longueurs.
Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.
Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) du 29 août au 4 novembre		**2e étape (20 %) du 7 novembre au 10 février**		**3e étape (60 %) du 13 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Non** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqu	**Résoudre une situation-problème :** Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Oui**	**Résoudre une situation-problème :** Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Non**	**Oui**
Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices Tests de connaissance	**Oui**	**Utiliser un raisonnement mathématique :** Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices Tests de connaissance	**Oui**	**Utiliser un raisonnement mathématique :** Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices Tests de connaissance	**Non**	**Oui**

Univers social, 2e année

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société	L'élève du 1er cycle développe une seule compétence. En deuxième année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui dans le contexte du milieu social. L'élève est appelé à observer son environnement; les objets, les paysages et les gens qui l'entourent. Il observe son quartier, sa municipalité et la région dans laquelle il habite. Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois (hier), puis un milieu moins familier (ailleurs). La compréhension du monde amorcée au préscolaire et en première année se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société. L'élève de deuxième année acquiert des savoirs et développe la compétence de manière plus autonome.
Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.	

Science et technologie, 2e année

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie	En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action. La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique. En deuxième année, l'élève développe cette compétence de manière plus autonome qu'en première année. Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante. En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers : 1. **L'univers matériel** (les états de la matière, le magnétisme, les mélanges, etc.); 2. **L'univers Terre et espace** (les types de précipitations, les ombres et la lumière, les modifications de l'environnement selon les saisons, etc.); 3. **L'univers vivant** (les parties du corps humain, les besoins essentiels des plantes, l'adaptation des animaux selon leur environnement, etc.). **Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.**
Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.	

Éthique et culture religieuse, 2e année

Compétences développées par l'élève

Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance.
Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages.
Pratiquer le dialogue	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description et la comparaison. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.
Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) du 29 août au 4 novembre		**2e étape (20 %) du 7 novembre au 10 février**		**3e étape (60 %) du 13 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Réfléchir sur des questions éthiques Discussions de groupe Cahier d'exercices	**Non (mesure transitoire)**	Discussions de groupe Cahier d'exercices	**Oui**	Discussions de groupe Cahier d'exercices	**Non**	**Oui**
Manifester une compréhension du phénomène religieux Discussions de groupe Cahier d'exercices	**Non**	Discussions de groupe Cahier d'exercices	**Oui**	Discussions de groupe Cahier d'exercices	**Non**	**Oui**
Pratiquer le dialogue Discussions de groupe	**Non (mesure transitoire)**	Discussions de groupe	**Oui**	Discussions de groupe	**Non**	**Oui**

Compétences non-disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 1re et à la 3e étape.

1re étape	**Organiser son travail**	
3e étape	**Coopérer** .	

Spécialistes de 2e année

Margaret Howson (anglais)
Leilani Huard/ Mateo Alejandro Toro Pena (musique)
Victor Bocanici / Mathieu Lavigne (éducation physique et à la santé)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Anglais	Matériel : Little Rascal Time activity books et My Grade 2 English Portfolio Devoirs facultatifs : regarder régulièrement une émission pour enfants en anglais à la télévision; regarder des films pour enfants en anglais; écouter des chansons pour enfants en anglais; visiter des sites Internet pour enfants en anglais. lire des livres en anglais avec les parents;
Musique	Matériel : • une reliure pour recueillir les paroles de chansons et partitions, fiches d'activités, etc. • étui à crayons : crayons de couleur, crayon à la mine et efface Devoirs : • pratiquer les chansons apprises en classe
Éducation physique et à la santé	Le port du costume (t-shirt et culotte de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course.

Anglais, 2e année

Compétences développées par l'élève

Comprendre des textes entendus (60 %)	L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral.. Il participe à la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.). Il entre en contact avec la langue et la culture anglophone par des chansons, comptines et histoires. L'élève apprend de différentes façons : il regarde, écoute, chante, bouge, imite l'intonation et le rythme de la langue, etc…
Communiquer oralement en anglais (40 %)	L'élève comprend globalement et réagit aux messages de façon non verbale ou avec des mots isolés. Au courant de l'année, il formule des messages simples, conjuguant mots et courtes expressions. Il peut être amené à lire des mots et des expressions entendus en classe et à les écrire dans des activités simples, mais il n'y a aucune attente en lecture et en écriture au premier cycle.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) du 29 août au 4 novembre		**2e étape (20 %) du 7 novembre au 10 février**		**3e étape (60 %) du 13 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Comprendre des textes entendus : Activités diverses Observation des élèves en groupe, etc. Participation et suivi des consignes	**Oui**	**Comprendre des textes entendus :**	**Non** Fait l'objet d'apprentis-sage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin	**Comprendre des textes entendus :** Activités diverses Observation des élèves en groupe, etc. Participation et suivi des consignes	**Non**	**Oui**
Communiquer oralement en anglais: Observation de la compréhension et de la réaction aux messages	**Oui**	**Communiquer oralement en anglais:** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**Non**	**Communiquer oralement en anglais :** Observation des élèves en groupe Observation de la participation et des interactions verbales et non verbales	**Non**	**Oui**

Arts plastiques, 2e année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	L'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture).
Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève apprend à réaliser des créations médiatiques en s'initiant à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique dans le but de communiquer avec son entourage.

Apprécier des œuvres	L'élève apprend à examiner une œuvre. Il utilise le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et exprime ses sentiments sur l'œuvre.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) du 29 août au 4 novembre		**2e étape (20 %) du 7 novembre au 10 février**		**3e étape (60 %) du 13 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Réaliser des créations plastiques personnelles et des créations médiatiques Utilisation de l'espace Respect de la technique Utilisation du matériel Exprime ses sentiments sur une œuvre en utilisant un vocabulaire approprié	**Oui**	Utilisation de l'espace Respect de la technique Utilisation du matériel Communiquer son message Exprime ses sentiments sur une œuvre en utilisant un vocabulaire approprié	**Non**	Utilisation de l'espace Respect de la technique Utilisation du matériel Communiquer son message Exprime ses sentiments sur une œuvre en utilisant un vocabulaire approprié	**Non**	**Oui**
Apprécier des œuvres	**Non**		**Oui**		**Non**	**Oui**

Musique, 2e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) du 29 août au 4 novembre		**2e étape (20 %) du 7 novembre au 10 février**		**3e étape (60 %) du 13 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Apprentissage des connaissances du langage musical tels que : l'intensité, la durée, la hauteur, le timbre et la qualité du son. Interprétation musicale au moyen de la voix, du corps, d'un instrument de musique ou d'un objet sonore. Écoute musicale sur des pièces de styles variées. Technique instrumentale des percussions et chant. Nommer certains les instruments de l'orchestre (violon, trompette…).	**Oui**	Initiation à la démarche de création musicale. Exploration des éléments du langage musical, des techniques d'instruments de percussions et vocales. Exploration des procédés de composition. Appréciation d'œuvres musicales de styles divers. Interprétation de pièces musicales vocales et instrumentales.	**Oui**	Observation des éléments liés à la structure de pièces musicales: forme, tempo, organisation rythmique et mélodique. Interprétation de pièces vocales et instrumentales adaptées à son niveau. Nommer les instruments de percussions de la classe et certains autres issus de l'orchestre symphonique. Projet de création musicale Appréciation d'œuvres musicales de styles divers.	**Non**	**Oui**

Éducation physique et à la santé, 2e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) du 29 août au 4 novembre		**2e étape (20 %) du 7 novembre au 10 février**		**3e étape (60 %) du 13 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation • Évaluation diagnostique des habiletés motrices et de la condition physique. • Coordination et motricité de base (Jeux et ateliers) • Manipulation de balles (jeux de ballons) lancer et attraper différents types de balles de différentes façons. • Pratique des activités physiques d'une façon sécuritaire et hygiénique. • Application des règles du savoir-être	**Non**	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation • Activités de locomotion sur supports variés (équilibre et agilité) • Manipulation à travers des activités de cirque • Locomotion sur support stable (gymnastique et sauts). • Manipulation et projection d'objets • Pratique des activités physique d'une façon sécuritaire et hygiénique. • Application des règles du savoir- être	**Oui C1+C2 C3**	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation • Coopération et opposition (construction du partenaire à travers des sports collectifs) • Activités d'opposition (duels) • Athlétisme (Sprints, sauts, lancers) • Évaluation des habiletés motrices et de la condition physique. • Pratique des activités physique d'une façon sécuritaire et hygiénique. • Application des règles du savoir- être	**Non**	**Oui C1+C2+ C3**